



Adapro LR

Catalogue de formation

ADEAR

Organisé par



FranceAgriMer

Financé par



Structure(s)

Adear 11

Responsable : Mathilde Neveux

E-mail : adear11@jeminstallepaysan.org

Téléphone : 04 68 31 09 05

Site d'internet : <https://www.agriculturepaysanne.org/adear-aude>

Adresse : Maison Paysanne 1 Avenue Salvador Allende 11 300 Limoux
L'ADEAR 11 fait partie de la Maison Paysanne de l'Aude.

Maison Paysanne de l'Aude

Sommaire

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne Durée: 5jour(s) Organisé par : Adear 11	Page 4
Concevoir un système d'irrigation permettant une gestion optimale des ressources en eau Durée: 3jour(s) Organisé par : Adear 11	Page 5
Se préparer à transmettre sa ferme Durée: 4jour(s) Organisé par : Adear 11	Page 6

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS7135

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences indispensables pour construire un prévisionnel économique questionnant la viabilité économique et la vivabilité du projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

Pré-requis

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

Déroulé

Compétences attestées :

C1 - Définir les caractéristiques et besoin d'un projet pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.

C2 - Construire un plan économique et de production en dimensionnant ses ateliers, au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technico-économiques issus de la littérature professionnelle, pour élaborer son prévisionnel économique.

C3 - Planifier les investissements en termes de moyens de production (matériel technique, aménagements, foncier, constructions...) nécessaires au projet, en évaluant leurs coûts, pour sécuriser le démarrage et le développement de l'activité.

C4 - Identifier les différentes sources de financement du projet (apports privés, emprunt, subventions...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

C5 - Élaborer le compte de résultat prévisionnel du projet en identifiant les charges et les produits liés à l'activité à partir des hypothèses de dimensionnement initiales et des références technico-économiques professionnelles et/ou l'expérience professionnelle, pour évaluer la rentabilité économique du projet.

C6 - Construire le plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les points de vigilance et périodes critiques pour la trésorerie du projet.

C7- Analyser son prévisionnel global au regard des objectifs de départ, des besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, au moyen des indicateurs issus des prévisionnels économique et financier préalablement élaborés, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports, de mises en pratiques sur les projets des participants et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Modalités d'évaluation des acquis :

L'évaluation se fait sur la base du rendu du dossier de présentation du prévisionnel économique du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation. Un dossier type est proposé au candidat pour présenter qualitativement et quantitativement son projet, en s'appuyant notamment sur un tableur informatique. Le candidat appuiera sa présentation sur un plan de production, un plan de financement sur trois ans, un compte de résultat sur trois ans ainsi que sur un plan de trésorerie sur un an.

La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

En fin de formation, un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin sera délivré.

Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.

Débouchés : création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Co-certificateurs : la FADEAR, l'ARDEAR Occitanie, l'ARDEAR AURA et l'ARDEAR PACA.

Date d'enregistrement de la certification : 30 avril 2025.

Durée d'enregistrement : 5 ans.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par téléphone ou envoyez-nous le bulletin

Dates, lieux et intervenants

23 sept 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Julie BECKAERT - Animatrice de temps collectifs et responsable de formations à l'ADEAR11
30 sept 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Julie BECKAERT - Animatrice de temps collectifs et responsable de formations à l'ADEAR11
07 oct 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Julie BECKAERT - Animatrice de temps collectifs et responsable de formations à l'ADEAR11
13 oct 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Julie BECKAERT - Animatrice de temps collectifs et responsable de formations à l'ADEAR11
20 oct 2026 09:30 - 17:30 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Julie BECKAERT - Animatrice de temps collectifs et responsable de formations à l'ADEAR11

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 08/09/2026

Tarifs

Adhésion obligatoire : 50€/ an. Frais pédagogique : 1 085€ pouvant être pris en charge par votre CPF et/ouVIVEA. Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

Resp. de formation : Julie BECKAERT

adear11.jb@jeminstallepaysan.org

Maison Paysanne

1 Avenue Salvador Allende

11300 Limoux

Tel. 06 56 68 67 41

Formation portée par la Maison

Paysanne de l'Aude,

N°OF : 76 11 01 690 11

Apporter son ordinateur ou nous

prévenir en cas d'impossibilité. Cuisine

sur place disponible. Accessible en

voiture (parking disponible) ou 10mn à

pied depuis la gare (accès train et bus).

Concevoir un système d'irrigation permettant une gestion optimale des ressources en eau

Objectifs de la formation

Concevoir un système d'irrigation efficient et adapté au projet en intégrant les éléments clés pour optimiser la gestion quantitative et qualitative de l'eau en lien avec le changement climatique

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Journée 1 :

Changement Climatique : Projection et Impact sur la ressource

La réglementation liée à l'eau et à l'irrigation

Les interlocuteurs de la gestion de l'eau et les démarches à effectuer

Loi sur l'eau : élaboration et mise en place. Lien avec les enjeux et la ressource en eau

Évaluation des volumes prélevés

Zone vulnérable, zone de captage

Notion de débit continu et débit d'équipement

Pression statique, dynamique

Les pertes de charges

Pluviométrie de l'installation

Le pompage

Journée 2 :

Caractéristiques, coûts et avantages / inconvénients des systèmes d'irrigation en goutte à goutte et en aspersion.

Notions agronomiques liées à l'irrigation et aux changements climatiques

Stratégie de pilotage de l'irrigation : outils d'observation, analyse et aide à la décision en fonction de son territoire

Notions de durabilité, de vulnérabilité et de résilience climatique : autonomie,

robustesse, ancrage territorial, responsabilité globale

Visite d'une parcelle

Journée 3 :

Avantages et inconvénients du système d'irrigation observé

Critiques constructives et pistes d'amélioration de ce système en fonction des changements climatiques

Contrôles sur le réseau (mesure de pression, de débit, etc.) et sur la parcelle (contrôle de mouillage, etc.)

Entretien d'une installation

Recherche des causes de dysfonctionnement

Conception de son système d'irrigation : plans, mesures et caractéristiques des parcelles, des cultures et du territoire

Notion de durabilité et de capacité de résilience agro-climatique : Limiter l'exposition au aléas, réduire la sensibilité au aléas, augmenter la capacité d'adaptation

Schématisme du système à l'échelle et liste du matériel à prévoir

Adaptation des itinéraires techniques, des pratiques culturelles associées, de l'organisation spatio-temporelle et de la stratégie commerciale

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Le temps sur la parcelle permettra d'étudier une situation précise et de se mettre en pratique sur certaines techniques.

En fin de formation un accompagnement individualisé (maximum 4 heures) sera proposé aux agriculteurs installés

En fin de formation, une attestation de réalisation sera remise à chaque stagiaire.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par téléphone ou envoyez-nous le bulletin d'inscription par mail.

Dates, lieux et intervenants

21 oct 2026

09:30 - 13:00 (3,5hrs)

Maison paysanne 1 avenue Salvador Allende
11300 Limoux

LANOS Anthony - Chargé de mission - Projets d'accès à l'eau, stockage d'eau et pilotage des irrigations
Service Eau - Changement climatique - Chambre d'agriculture de l'Aude

5 / 6

21 oct 2026

14:00 - 17:30 (3,5hrs)

Maison paysanne 1 avenue Salvador Allende
11300 Limoux

TAYEBI Saber-Michaël - Formateur en conception de systèmes d'irrigation résilients

Se préparer à transmettre sa ferme

Objectifs de la formation

Préparer et accompagner les futurs cédants à la transmission de leur exploitation et leur donner l'envie et les outils pour prendre en main cette ultime étape.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Jour 1 :

Définir sa propre notion de transmission
Identifier ce qui peut faire la réussite mais aussi l'échec de la transmission
Appréhender les atouts de son exploitation
Savoir être actif dans la recherche du repreneur
Savoir présenter son exploitation à un potentiel repreneur : préparer le 1er contact, nouer une relation de qualité
Situer la transmission comme un projet sur la durée.
Identifier les actions à mener afin d'être acteur de la transmission de son exploitation
Repenser l'organisation du travail pour intégrer les demandes des repreneurs (qualité de vie, charge de travail...)

Jour 2 :

Savoir valoriser son exploitation

Jour 3 :

Comprendre les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la transmission du patrimoine.
Connaître les dispositifs et options de transmission de l'exploitation.
Anticiper les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la transmission

Jour 4 :

Identifier le processus « administratif » de la transmission.
Comprendre la place et les rôles du notaire dans cette étape.
Comprendre les différences entre notaires, avocats, juristes
Être confronté à la réalité d'une transmission
Être confronté à la réalité d'une reprise
Appréhender la transmission par le retour d'expérience d'un cédant et d'un repreneur

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques
Echanges et travaux de groupe
Exemple de cas concrets
Echanges avec cédant et repreneur

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par téléphone ou envoyez-nous le bulletin

Dates, lieux et intervenants

26 nov 2026 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Julie BECKAERT, Responsable de formations et animatrice de temps collectifs ADEAR 11
03 déc 2026 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Maître Olivier Duchan, notaire associé à Limoux, spécialisé en agricole et viticulture Un cédant / Un repreneur Vincent Bibbeau Dufresne, accompagnateur ADEAR11, spécialisé sur l'accompagnement des cédants pour la préparation à la transmission et des binômes cédant-repreneur pour la phase de transmission.
10 déc 2026 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez, formatrice à l'AFOCG 11 Vincent Bibbeau Dufresne, accompagnateur ADEAR11, spécialisé sur l'accompagnement des cédants pour la préparation à la transmission et des binômes cédant-repreneur pour la phase de transmission.
17 déc 2026 (7hrs)	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Limoux	Delphine GAVEND - Avocate au barreau de Chaméry Vincent Bibbeau Dufresne, accompagnateur ADEAR11, spécialisé sur l'accompagnement des cédants pour la préparation à la transmission et des binômes cédant-repreneur pour la phase de transmission.

Soutenu(s) par



Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 19/11/2026

Tarifs

Adhésion obligatoire : 50€/an. Frais pédagogique : 1 148€ pouvant être pris en charge par VIVEA. Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

Resp. de formation : Julie BECKAERT
adear11.jb@jeminstallepaysan.org
Maison Paysanne
1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux
Tel. 06 56 68 67 41
Cuisine sur place disponible. Accessible en voiture (parking disponible) ou 10 mn à pied depuis la gare (accès train et bus)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____